

Lombard Baratelli & associés

Avocats au Barreau de Paris

205, boulevard Saint-Germain

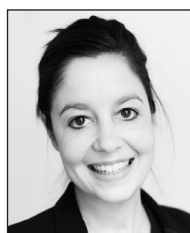
75007 Paris

Tél. : 01 53 63 31 31

Fax : 01 53 63 31 32

www.cabinetlombard.net

Olivier Baratelli



Céline Astolfe



Marie Courpiéd-Baratelli



Christophe Rélu

ACTIVITÉS

Droit pénal général, pénal économique et pénal financier

- Droit pénal
- Droit pénal des affaires
- Droit pénal boursier, bancaire et fiscal
- Droit pénal de la consommation
- Droit pénal de la santé et de l'environnement
- Droit pénal du travail
- Accompagnement complet de la société et du dirigeant, mis en cause ou victime, pour des infractions de nature économique et financière

Droit de la presse et des nouvelles technologies

- Procédures de diffamation et plus largement du droit de la presse
- Information et communication
- Droit de réponse et gestion de crise
- Droit à l'image et droit au respect de la vie privée

Contentieux général des affaires, sinistre industriel et assurance, arbitrage

- Litiges affectant la vie et le fonctionnement de l'entreprise
- Litiges entre actionnaires, contentieux post-acquisition
- Litiges commerciaux, de distribution, de responsabilité du fait des produits, de propriété intellectuelle et industrielle, de procédures collectives, du droit de la concurrence

Droit du travail et de la sécurité sociale

- Gestion des relations individuelles et collectives de travail
- Audits de conformité, de contrôle URSSAF, de sécurisation des pratiques, d'acquisitions ou de cessions
- Assistance et conseils des cadres, cadres dirigeants et/ou mandataires sociaux dans l'exercice de leurs fonctions ou lors de la cessation de celles-ci
- Assistance et formation en matière d'hygiène, sécurité et risques psycho-sociaux
- Gestion des contentieux individuels ou collectifs (dont le TASS)

POSITIONNEMENT

Fort de plus de 65 ans d'expérience et de succès en droit pénal depuis sa création, le Cabinet Lombard Baratelli & associés est l'un des acteurs incontournables du paysage judiciaire français. Cette expertise s'étend des composantes les plus classiques (droit pénal financier, du travail, de la santé et fiscal) aux problématiques les plus récentes (protection des données personnelles) et du droit pénal des affaires.

Le Cabinet accompagne les entreprises et les dirigeants dans toutes leurs problématiques précontentieuses et contentieuses afin d'anticiper ou gérer les crises et défendre leurs intérêts devant les juridictions compétentes.

Lombard Baratelli & associés est né de la conviction de ses fondateurs, Paul LOMBARD, décédé en 2017, « légende » du barreau de Paris, et Olivier BARATELLI, associés pendant 25 ans, que leur pratique professionnelle requiert indépendance, souplesse et réactivité, et repose sur un intuition personae très fort entre l'avocat et son client.

Dans cette perspective, Lombard Baratelli & associés veut allier l'excellence des cabinets d'affaires à la proximité des structures à taille humaine.

Composé de 4 associés et de 10 collaborateurs, Lombard Baratelli & associés est animé du souci constant de présence et de soutien auprès de ses clients.

ÉQUIPE

L'équipe du Cabinet, composée de 14 avocats, 4 associés, 2 fondateurs et 10 collaborateurs, s'appuie également sur l'expertise de consultants extérieurs (professeurs de droit, experts judiciaires, CAC, etc...).

Nos conseils en contentieux peuvent être proposés en Français, en Anglais et en Allemand.

CONTACTS

- **Olivier Baratelli**, Associé : olivier.baratelli@cabinetlombard.net
- **Céline Astolfe**, Associée : c.astolfe@cabinetlombard.net
- **Marie Courpiéd-Baratelli**, Associée : m.courpied-baratelli@cabinetlombard.net
- **Christophe Rélu**, Associé : c.relu@cabinetlombard.net